DISSERTATION

N° 127.

SUR

L'HYGIÈNE DES FEMMES ENCEINTES;

THÈSE

Presentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 4 juillet 1828, *pour obtenir le grade de Docteur en médecine;*

PAR PAUL-THUGAL CLERC, de Châteaubriant,

Département de la Loire-Inférieure.

C'est elle qui neuf mois dans ses flancs douloureux,
Porte un fruit de l'hymen trop souvent malheureux,
Et sur un lit cruel long-temps évanouie,
Mourante le dépose aux portes de la vie.

LEGOUVÉ, Mérite des Femmes.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13

1828.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN fils.
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT.
Hygiène	ANDRAL.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU. FOUQUIER, *Président*.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DESORMEAUX, *Examinateur*.
Clinique médicale	CAYOL. CHOMEL, *Examinateur*. LANDRÉ-BEAUVAIS. RÉCAMIER, *Examinateur*.
Clinique chirurgicale	BOUGON. BOYER. DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DENEUX, *Suppléant*.

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Arvers.	Gibert.
Baudelocque, *Suppléant*.	Kergaradec.
Bouvier.	Lisfranc.
Breschet.	Maisonabe.
Cloquet (Hippolyte).	Parent du Chatelet.
Cloquet (Jules).	Pavet de Courteille.
Dance.	Ratheau.
Devergie.	Richard.
Dubois.	Rochoux.
Gaultier de Claubry, *Examinateur*.	Rullier.
Gérardin, *Examinateur*.	Velpeau.
Gerdy.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE

ET

A MA MERE.

C'est à vous que j'offre aujourd'hui le premier fruit de mes études médicales, puisse-t-il vous dédommager des sacrifices généreux que vous vous êtes imposés pour mon éducation, et être à vos yeux une preuve bien sincère de ma reconnaissance.

A MADAME CORDEAU,

MON AÏEULE MATERNELLE.

Permettez, cher maman, que je vous offre cet essai comme un gage de mon éternelle reconnaissance. Si les bontés que vous n'avez cessé de me prodiguer dans tous les temps ne m'en faisaient un devoir bien doux, je vous l'offrirais encore comme un faible témoignage de mon profond respect et de mon amour.

A MON ONCLE P. CLERC,

Docteur en médecine.

Comme un témoignage de respect et de la plus tendre amitié.

P.-T. CLERC.

DISSERTATION

SUR

L'HYGIÈNE DES FEMMES ENCEINTES.

Considérations générales.

Dès la plus haute antiquité les femmes enceintes ont été l'objet des attentions des médecins et des législateurs. Les premiers leur ont montré les écueils qu'elles doivent éviter, et, par des conseils pleins de prudence, leur ont donné les moyens de prévenir les dangers auxquels elles vont être exposées. Les seconds ont eu soin de les entourer de tout le respect, de tous les égards que réclame un état auquel sont attachés les plus chers intérêts de la société. A Athènes et à Cartage, on épargnait le meurtrier qui était assez heureux pour trouver un asile chez une femme enceinte ; et à Rome, où elles étaient dispensées pendant leur grossesse de se ranger au passage des magistrats, il était ordonné qu'on suspendit des couronnes au-dessus de leur porte dès qu'elles étaient accouchées.

..... *Foribus suspende coronam*
Jam pater es. JUVÉNAL.

Cependant la déférence de certains peuples pour les femmes gros-

ses a été vraiment au-delà de tout ce qu'il serait possible d'imaginer; telle est, par exemple, l'espèce de vénération religieuse qu'elles inspiraient aux habitans du royaume de Pannonie. Ce n'était pas assez qu'elles fussent l'objet d'une considération toute particulière ; *Apollonius* rapporte que celui qui en rencontrait une sur son chemin était obligé, sous peine de payer une forte amende, de l'accompagner et de la reconduire jusque chez elle.

Que les femmes de nos contrées sont loin de jouir de tant de privilèges ! Sans se rendre les esclaves de tous les préjugés auxquels les anciens étaient si scrupuleusement soumis, ne serait-il donc pas possible de conserver quelque chose de leurs lois, qui punissaient avec sévérité celui qui, froidement barbare, osait porter une main sacrilége sur sa femme enceinte. Puisque nous ne sommes pas assez sages pour ne jamais oublier ce que nous devons à un sexe qui ne devrait pas avoir besoin de répandre des larmes pour nous intéresser, la puissance législative préviendrait sans doute le retour de ces scènes scandaleuses qui, chaque jour, deviennent malheureusement plus fréquentes.

Dès l'instant que la femme a conçu, il se manifeste chez elle une multitude de phénomènes remarquables. Avertie d'abord par un léger sentiment de chaleur et de pesanteur qui se fait sentir vers l'utérus, elle ne tarde pas à tomber dans un état de langueur et d'abattement qui a quelque chose de voluptueux ; inhabile alors à satisfaire à ses occupations habituelles, elle se laisse entraîner, malgré tous ses efforts, aux douceurs du sommeil. A cette manière d'être, qu'interrompt par intervalle un spasme général caractérisé par des frissons et quelquefois par des nausées et des vomissemens, se joint bientôt une altération sensible de tous les traits de la physionomie : les pupilles se resserrent ; les yeux, enfoncés et battus, sont circonscrits d'un demi-cercle livide, la vue semble affaiblie, les paupières s'affaissent, le nez prend une forme plus allongée; toute la face, devenue pâle, prend, dit-on, un aspect de souffrance qui contraste avec la fraîcheur dont elle brillait avant l'acte qu'elle vient de consommer.

Je ne sais jusqu'à quel point ces signes, que quelques femmes prétendent avoir parfaitement observés, méritent notre confiance; mais comme il est très-difficile de se rendre un compte exact de la plupart d'entr'eux, qu'ils sont loin de se reproduire chez toutes les femmes, et que d'ailleurs ils peuvent être occasionnés par une foule d'autres causes que nous ne pouvons apprécier, je pense qu'il serait vraiment sage de ne les regarder que comme de simples présomptions, qui seules ne doivent point déterminer à porter un jugement certain.

Quoi qu'il en soit, la matrice, soumise alors à un nouveau mode d'action, commence par se développer d'une manière insensible; mais bientôt ses parois se gonflent, se ramollissent et se dilatent; ses angles disparaissent pour lui laisser prendre une forme ovoïde, peu à peu sa cavité s'aggrandit, le museau de tanche devient plus serré, plus acuminé, et son orifice, qui offrait avant la grossesse une fente linéaire et transversale, présente une ouverture qui tend à s'arrondir. Toutes les propriétés vitales de cet organe acquiérant ainsi un degré d'activité extraordinaire, il devient un centre de fluxion vers lequel la nature, attentive à la conservation du nouvel être qu'elle vient de produire, dirige tous les fluides; ceux mêmes dont elle se débarrassait naguères sont destinés par elle à fournir à l'embryon les premiers élémens nécessaires à son accroissement; mais comme il est trop jeune encore pour en absorber une si grande quantité, il résulte de la suspension de l'écoulement menstruel un état de pléthore général; les vaisseaux, chez qui la circulation est devenue plus active, se développent et s'allongent, la chaleur devient plus considérable, toutes les sécrétions se font en plus grande abondance.

A mesure que l'on s'éloigne des premières époques de la conception, l'utérus, qui s'était d'abord enfoncé dans l'excavation du petit bassin, monte insensiblement vers l'abdomen en soulevant légèrement les intestins, franchit le détroit supérieur vers le quatrième mois, gagne la région ombilicale, et parvient jusqu'à l'épigastre dans les derniers temps de la grossesse.

Pendant cette marche successive, la matrice ne borne pas son travail à ces phénomènes locaux; les organes qui ont avec elle des liaisons intimes, partageant l'exaltation dont elle est animée, la vive sensibilité dont elle jouit, toutes les fonctions plus ou moins troublées, présentent en même-temps des dérangemens qui ne sont pas moins dignes de notre attention. Les mamelles, dont les rapports avec les organes de la reproduction sont les plus constans, sont les premières affectées; elles deviennent plus sensibles, plus volumineuses, leurs mamelons s'épanouissent et prennent une couleur plus foncée. L'estomac ne tarde pas à éprouver des douleurs vagues, des sensations désagréables, le plus souvent accompagnées de faiblesses, de rapports nidoreux ou de vomissemens spasmodiques. Quelquefois les intestins sont tourmentés par des coliques suivies de diarrhées ou bien de constipations et de rétentions d'urine. A ces accidens se joignent, dans la plupart des cas, des douleurs, des pesanteurs de tête, et toutes ces aberrations dans les organes des sens qui donnent lieu à ces anomalies vraiment extraordinaires que l'on remarque particulièrement dans l'organe du goût, et toutes ces envies bizarres que le vulgaire craint tant de ne pas satisfaire.

Ces phénomènes, dus à l'altération du système nerveux, cessent ordinairement vers le quatrième mois de la gestation, pour reparaître de nouveau quelque temps avant l'accouchement. Alors, au bien-être dont la femme a momentanément joui, à ce calme si pur, qui lui a permi de goûter, par avance, le bonheur d'être mère, en lui laissant entrevoir le terme de ses souffrances, succèdent de nouvelles incommodités occasionnées par la compression mécanique qu'exerce sur les organes voisins la matrice, qui, à cette époque, a acquis un volume considérable. Le diaphragme, refoulé en haut, ne pouvant que difficilement s'abaisser, empêche la dilatation de la poitrine, et la respiration se trouve gênée; les digestions deviennent longues et pénibles; les envies d'uriner et d'aller à la selle plus fréquentes; les troncs vasculaires et nerveux de la cavité abdominale, comprimés à leur tour, disposent aux palpitations, aux céphalalgies, et quelquefois donnent

lieu à des douleurs lombaires, à des engorgemens œdémateux, ainsi qu'aux varices des extrémités inférieures.

Pour peu que nous portions notre attention sur le moral de la femme, nos observations ne seront pas moins nombreuses, ni moins surprenantes; en effet, modifié de la manière la plus singulière, il éprouve aussi des changemens dont il n'est pas toujours aisé de se faire une juste idée, et qui étonnent autant par leurs bizarreries que par leurs différences dans les diverses femmes grosses. Celle-ci, pleine de graces, d'enjouement et de vivacité avant d'être enceinte, faisait le charme de toutes les sociétés qu'elle fréquentait; à peine le germe fécondé est-il arrivé dans la cavité utérine qu'elle devient triste, inquiète, indifférente; tandis que celle-là, au contraire, est devenue plus gaie et plus aimable. Telle autre, pendant le temps de la gestation, ne peut écouter le conseil le plus sage, l'avis le plus prudent; elle ne veut suivre que sa volonté; ses désirs sont des ordres qui doivent être exécutés sur-le-champ, si l'on ne veut enflammer sa colère ou faire couler ses larmes. Les facultés de l'entendement et les affections de l'âme ne sont plus comme dans l'état ordinaire; l'imagination s'exalte, les passions se réveillent et le caractère s'aigrit. Il y a moins de sûreté dans le jugement, moins de force dans la volonté, moins de constance dans les sentimens; les aversions, les antipathies, la fureur même, ne sont plus inaccessibles pour un sexe dont les penchans naturels et primitifs sont la bonté, l'attendrissement et la compassion.

Telle est la marche générale que suit la nature pendant cette longue période dont l'acouchement est le terme; tels sont les principaux phénomènes que détermine la grossesse. Cet état n'est point une maladie de neuf mois, comme on le croit encore dans le monde; il n'altère point sensiblement l'ordre naturel des fonctions; il ne fait que les modifier. En effet il arrive, et tous les jours nous pouvons en avoir des exemples, qu'au milieu de ce travail si extraordinaire, la santé se maintient dans une intégrité parfaite. Toutefois, pour que la femme puisse jouir de cette précieuse prérogative, il faut qu'elle veuille s'as-

treindre à suivre les règles de l'hygiène. Nul doute alors qu'au moyen d'un régime convenablement observé, elle puisse éviter la plupart des accidens dont nous venons de parler, et goûter bientôt le bonheur de se voir renaître dans des enfans sains et robustes.

Je pourrais entrer dans de plus grands détails à ce sujet; mais ce serait beaucoup trop m'écarter du plan que je me suis tracé; « et d'ailleurs sondant le gué de bien loin, et puis le trouvant trop profond pour ma taille, je me tiens sur la rive. » Puissent donc ces considérations rapides, dans lesquelles j'ai essayé de faire l'application des savantes leçons des professeurs de cette Faculté, mériter leur approbation, et obtenir leur indulgence !

De l'hygiène.

L'hygiène est cette partie de la médecine qui a pour but de conserver la santé ou de prévenir les maladies, par l'emploi bien dirigé des moyens de l'hygiène, que les anciens appelaient très-improprement *choses non naturelles*. Ces choses qui constituent la matière de l'hygiène, et dans lesquelles je vais puiser tout ce qui me paraîtra devoir être utile aux femmes enceintes, ont été divisées en six classes, savoir : 1°, les *circumfusa ou choses environnantes*, qui comprennent l'air, ses différentes influences, les habitations, en un mot, tout ce qui agit habituellement sur l'homme par une influence extérieure et générale; 2°. les *applicata* qui désignent, parmi les choses qui font la matière de l'hygiène, celles qui sont appliquées à la surface du corps, comme les vêtemens, les cosmétiques, les bains, etc.; 3°. les *ingesta*, c'est-à-dire les choses destinées à être introduites dans le corps par les voies digestives, tels sont les alimens, les boissons, etc.; 4°. les *excreta*, ou choses qui doivent être évacuées du corps; 5°. les *gesta*, ou actions qui comprennent les fonctions qui s'exercent par le mouvement volontaire des muscles et des organes, tels sont le mouvement, le repos, les locomotions, la veille et le sommeil, etc.; enfin les *percepta*, aux-

quels se rapportent les sensations, les fonctions intellectuelles et les affections de l'âme.

Circumfusa.

L'air est un fluide pesant, compressible, élastique, inodore, invisible quand il est en petites masses, raréfiable, composé de 0, 21 d'oxygène, de 0, 79 d'azote, et quelquefois d'un atome d'acide carbonique, destiné à entretenir la vie en fournissant à la respiration les principes nécessaires, et en exerçant sur l'économie différentes influences. Il contient en outre la lumière, le fluide électrique, le calorique et de l'eau tenue en suspension par ce dernier. Tant que ses principes constituans sont en rapport les uns avec les autres, son action sur notre économie est toujours la même. Ce n'est que par la disproportion de ces mêmes principes, par le dérangement de ses propriétés physiques, et par les substances étrangères dont il est susceptible de se charger, qu'il varie dans la manière dont il agit sur nous. Son influence est d'autant plus nuisible, que ces vicissitudes, survenues plus ou moins brusquement, attaquent des personnes qui se trouvent dans des circonstances qui les rendent moins aptes à la réaction nécessaire pour en atténuer ou en neutraliser les effets. Or, qu'une femme enceinte, par exemple, dont la sensibilité est devenue plus vive, plus délicate, et par cela même plus impressionable, soit assez imprudente pour s'exposer, sans avoir égard à son état, aux brusques changemens de l'air atmosphérique, bientôt peut-être elle paiera, par une longue série de souffrances, sa fatale imprévoyance; un air froid l'exposera aux maladies aiguës, que l'observation a toujours rencontrées, et plus redoutables, et plus rebelles, pendant le temps de la gestation. Une chaleur excessive, en énervant son corps, la prédisposera aux affections bilieuses et aux maladies asthéniques; des dysenteries, des catarrhes, causes si communes d'avortemens par par les effort de toux qu'ils déterminent, seront le résultat de l'impression long-temps prolongée d'un air froid et humide. Quant à la chaleur jointe à l'humidité, elle relâchera tous les systèmes, et amè-

nera cette langueur générale qui rend la femme plus susceptible de contracter des maladies. Il est donc de la plus haute importance pour elle de ne point affronter l'intempérie des saisons avec une aveugle indifférence; elle aura soin de s'en garantir le soir, surtout la nuit, et plus soigneusement encore pendant son sommeil. L'air du matin est très-favorable dans la belle saison après le lever du soleil; néanmoins elle devra prendre garde de s'y exposer trop promptement après son réveil. Il faut qu'elle donne aux forces employées pendant le sommeil, aux fonctions intérieures, le temps de reprendre leur direction, et surtout ne pas supprimer la transpiration insensible que favorise la douce chaleur du lit. Cependant, s'il arrivait que les femmes se trouvassent forcées de braver ces circonstances, nous leur conseillerons de se mettre en état d'y résister. Elles y parviendront en ayant soin de se vêtir convenablement, de restaurer leurs forces par une nourriture légère et succulente, et par l'usage de boissons toniques; mais si, tombant dans une erreur malheureusement trop répandue, au lieu d'en user modérément, elles allaient se surcharger l'estomac, loin de déterminer la réaction nécessaire, elles ne feraient qu'ajouter à la cause débilitante.

Ce n'est pas seulement par les changemens qui se manifestent à chaque instant dans ses qualités physiques que l'air peut devenir nuisible, mais encore par les diverses altérations qu'il subit dans les principes qui le constituent. C'est pourquoi les femmes enceintes devront s'interdire tous les lieux où se trouvent assemblées un grand nombre de personnes, tels que les bals, les spectacles, les grands cercles. Indépendamment des dangers attachés aux émotions vives qu'on y peut recevoir, ces lieux, où l'air est sans cesse altéré par la respiration, les émanations animales, une chaleur concentrée, la combustion des lumières artificielles, peuvent occasionner chez elles des accidens très-graves. Si, comme nous venons de le dire, la simple altération d'un air non renouvelé peut avoir des résultats si fâcheux, combien ne doit-il pas être plus à redouter celui qui est chargé d'exhalaisons putrides et fétides? Combien alors ne devrons-nous pas

être attentifs à préserver les femmes enceintes de son action débilitante, en leur conseillant de s'éloigner du voisinage des marais, des tanneries, des mégisseries, et en général de tous les lieux où l'atmosphère se trouve chargée d'émanations dont les effets ne peuvent que leur être nuisibles.

L'influence de toutes ces vicissitudes est loin cependant d'affecter de la même manière toutes les femmes enceintes; celles qui habitant la campagne y mènent habituellement une vie très-active, et qui, obligées par état de s'adonner à des travaux que la délicatesse de leur organisation semblait leur avoir interdits, ont par cela même acquis une constitution peu commune à leur sexe; celles-là, dis-je, trouvent en elles-mêmes le plus sûr garant contre toutes ces influences dangereuses, et peuvent presque impunément les braver. Mais que de pareils avantages sont loin d'être réservés aux femmes qui, jouissant de toutes les commodités que procure la fortune, ne sont parvenues à la puberté qu'à travers les écueils qu'une mauvaise éducation a semés sous leurs pas; celles qui, à peine au sortir du berceau, sont entrées dans le tourbillon du monde, où elles ont passé la plus belle partie de leur vie dans la mollesse et l'oisiveté. Ce sont ces dernières surtout qui ont un besoin extrême d'observer toutes les règles de l'hygiène. Soumises volontairement à son joug, elles ne peuvent désormais essayer de le secouer sans s'exposer à des châtimens terribles.

Comme les lieux que les femmes enceintes doivent habiter sont loin d'être indifférens à leur état de gestation, nous leur conseillerons de fuir le séjour des villes, où elles seraient exposées à rencontrer à chaque instant les influences pernicieuses auxquelles elles ont intérêt de se soustraire. A la campagne, où règne habituellement un air pur, elles trouveront, dans leur éloignement des passions et des intrigues, dans l'agrément et la variété de leurs promenades, des avantages inappréciables, surtout si elles sont assez heureuses pour que leur fortune leur permette de choisir leur habitation. Sa situation devra, autant que possible, être subordonnée à leur tempérament et à leur susceptibilité. Toutefois, elles feront tout ce qui dépendra

d'elles pour éviter, dans tous les cas, celles qui seraient situées dans des lieux bas et humides, et celles qui, nouvellement construites et récemment décorées, pourraient leur devenir nuisibles, pour donner la préférence à une habitation vaste, élevée et bien aérée.

Quant à son appartement, exposé au sud en hiver, il sera convenablement chauffé, et à un degré proportionné à sa capacité et à la température extérieure. En été, il recevra la lumière du nord, et on prendra toutes les précautions pour y maintenir une température modérée, en ayant soin de le rafraîchir par l'évaporation d'une petite quantité d'eau pure. Du reste, elle le choisira dans un lieu sec, élevé et favorable au libre accès de l'air et de la lumière solaire. On veillera en outre à ce qu'on n'y répande jamais de parfums, et à ce qu'on en éloigne, surtout la nuit, toute espèce de fleurs, parce que toutes les émanations odorantes, qui affectent trop vivement la sensibilité nerveuse de la femme, déjà exaltée par la grossesse, ont encore l'inconvénient de décomposer l'air dans l'obscurité, en exhalant du gaz acide carbonique.

Applicata.

Les vêtemens ne sont point des objets de luxe ou de parure : garantissant la surface du corps de l'impression immédiate de l'air, annulant en quelque sorte les effets fâcheux que peuvent produire les vicissitudes de l'atmosphère, ils sont destinés à conserver notre chaleur naturelle, à entretenir la peau dans un état de souplesse nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, à absorber les produits de la transpiration, et à nous préserver ainsi de beaucoup de maladies. Toutefois, ils n'obtiennent cette propriété conservatrice qu'autant que leur nombre, leurs tissus sont en rapport, non-seulement avec les saisons et les différentes températures, mais encore avec la susceptibilité de chaque individu. C'est pourquoi les femmes enceintes, qui sont plus faciles à impressionner, chercheront en hiver à se garantir du froid, en choisisant les tissus qui réunissent la souplesse à la propriété non conductrice du calorique. Les étoffes et les tricots de

laine, qui jouissent de ces avantages, leur procureront la facilité de leurs mouvemens, sans occasionner la fatigue de leurs forces musculaires. Pendant les grandes chaleurs de l'été, leurs vêtemens, qu'elles auront soin de renouveler souvent, seront minces, légers, et faits avec des tissus végétaux. C'est au moyen de pareilles précautions qu'elles se soustrairont à cet état de faiblesse et de langueur que ne manqueraient pas d'amener les sueurs abondantes provoquées par des vêtemens trop lourds.

En général, les femmes enceintes doivent éviter, après avoir été convenablement couvertes, de diminuer inconsidérément et sans beaucoup de précautions le nombre de leurs vêtemens, ou de les échanger contre d'autres plus légers. Dans quelque saison que ce soit, elles doivent avoir le plus grand soin de se couvrir les bras et la poitrine, si elles veulent échapper à une foule d'affections catarrhales et à ces toux opiniâtres contre lesquelles une femme enceinte devrait toujours se tenir en garde.

Si utilement employés par la manière dont ils garantissent des influences atmosphériques, les vêtemens peuvent néanmoins, par leur confection défectueuse et leur mode d'application, donner lieu à des accidens très graves. Aussi, dès qu'une femme s'aperçoit qu'elle est enceinte, si elle tient à sa propre conservation, si elle désire mettre au monde un enfant robuste et bien portant, elle fera bien de ne se servir que de vêtemens faciles et assez aisés, pour ne jamais exercer une trop forte compression sur les différentes parties du corps. Dans ce but, elle renoncera à toutes les douceurs d'une coquetterie mal entendue: plus de colliers, de bracelets, de ceintures, ils devront être impitoyablement proscrits. Elle bannira de sa toilette, avec une égale sévérité, ces corsets, que la mode a inventés afin de donner aux femmes une taille svelte et élégante, en maintenant leurs formes dans des proportions qu'elles croient capables de fixer l'attention et de conquérir des hommages. Ces machines meurtrières, en changeant la forme naturelle de la poitrine et de l'abdomen, non-seulement portent atteinte aux organes de la respiration, aplatissent les mamelles

et leurs mamelons, gênent les glandes mammaires dans la sécrétion qui leur est confiée, augmentent leur sensibilité et souvent occasionnent, par suite de cette pression presque continuelle, des inflammations suivies de suppuration, et, dans quelques cas même, des cancers ; mais encore mettent obstacle au libre développement de l'utérus, donnent lieu à une mauvaise conformation du fœtus, à des obliquités de matrice et presque toujours à l'avortement. Ces considérations suffiraient sans doute pour rendre les femmes dociles à nos conseils, si nous n'avions à prescrire des soins hygiéniques qu'à celles qui, toujours pénétrées des devoirs qu'elles ont à remplir, renoncent à tout pendant leur grossesse, même au désir de plaire, afin de ne pas perdre de vue un seul moment l'être auquel elles vont donner le jour. Mais il en existe malheureusement un très-grand nombre que le triste tableau des infirmités qu'elles se préparent ne saurait effrayer ; rien ne peut les persuader ; leur santé, celle de leur enfant ne les touche plus, s'il faut qu'elles se résolvent à perdre quelque chose de ces grâces que leur a si libéralement prodiguées la nature ; elles veulent être belles à quelque prix que ce soit. Eh bien ! puisque la beauté est tout à leurs yeux, et qu'à cette idée se rattache leur bonheur, le sacrifice que n'ont pu obtenir la nature et la raison, elles le feront peut-être à l'amour-propre, si un conseiller éclairé est assez heureux pour faire entendre sa voix non adulatrice, et s'il peut parvenir à leur prouver que ces cuirasses, en détruisant leur santé, doivent nécessairement être contraires à la conservation de leur beauté et à la perfection de leurs formes. En effet, la peau, déjà tendue par le lait qui gorge les mamelles, comprimée alors par le corset, perd une grande partie de son ressort ; elle devient flasque, mollasse, et les seins, entraînés par leur propre poids, ne trouvant plus de soutien, tombent flétris avant le temps. Bientôt l'abdomen, dont on a voulu dissimuler la grosseur, acquiert un volume considérable, et, dès le premier accouchement, il est sillonné par des rides et des vergetures qui offrent l'aspect le plus repoussant. Encore si elles devaient jouir de ces avantages auxquels elles prétendent et qu'elles s'exposent à payer si cher ; mais non, em-

boîtées dans ces prisons étroites, elles paraissent gênées dans leurs mouvemens, et leur tournure guindée n'a plus rien de cette aisance et de ces grâces qui ont d'autant plus de charmes qu'elles se rapprochent davantage de la nature. Comment s'étonner, après cela, de l'indifférence qui succède si promptement dans les ménages aux sentimens les plus vifs et les plus sincères? Une imagination amoureuse s'est peint les charmes de l'objet aimé tels qu'elle les désire, souvent même tels qu'ils devraient être ; mais bientôt elle découvre ce qu'il y a de réel, et la vérité venant détruire toutes ces brillantes illusions, l'amant le plus passionné ne tarde pas à devenir le plus froid des époux.

Puisse donc le beau sexe mieux connaître ses intérêts et abandonner pour jamais ces habitudes, qui ne peuvent que lui être préjudiciables sous tous les rapports. Qu'il se rappelle sans cesse que la véritable beauté c'est la santé, et que tout, hors ce bien inestimable, n'est dû qu'à un état emprunté qu'il faut payer par des maux qui ne doivent plus cesser.

Les lits, destinés pendant la nuit à nous soustraire aux influences de l'atmosphère en même temps qu'ils servent à réparer nos forces en facilitant le repos, seront pour les femmes enceintes de nature à céder assez facilement au poids du corps, à s'adapter aux inégalités de leurs formes, et à permettre les mouvemens et les déplacemens qu'elles sont susceptibles d'exécuter pendant leur sommeil. Cependant elles ne devront point en être entièrement enveloppées, car en accumulant trop de chaleur, ils ne manqueraient pas d'exciter des sueurs abondantes au lieu d'une douce transpiration, et rendraient par là nuls les effets réparateurs qu'elles en attendent. Ces inconvéniens des lits trop mous et trop chauds, on ne peut pas plus favorables d'ailleurs à la paresse, en prolongeant la propension au sommeil au-delà du besoin, ne sont pas les seuls à redouter pour les femmes enceintes ; elles doivent craindre encore les pertes qui résultent de l'excitation générale qu'ils occasionnent. Les femmes grosses feront donc encore le sacrifice de ces lits inventés par le luxe et la mollesse, pour en rechercher de plus

simples, qu'on aura soin de faire placer de la manière la plus favorable au renouvellement de l'air. Quant au nombre et à la nature des tissus destinés à les couvrir, ils devront toujours être en rapport avec la température, en observant de les renouveler souvent et de ne les employer que lorsqu'ils sont propres et secs.

Les auteurs sont loin d'être d'accord sur l'utilité des bains. Les uns, et avec eux *Avicenne* et *Mauriceau*, les ont indistinctement interdits à toutes les femmes enceintes, dans la crainte, prétendaient-ils, que leur usage ne les exposât à avorter, en disposant le col de la matrice à s'entrouvrir : les autres, tombant dans un excès opposé, les prescrivirent à toutes, sans attendre que des circonstances particulières vinssent en réclamer l'emploi. Il faut avouer que ces opinions extrêmes sont également à blâmer ; car il en est des bains comme de presque tous les autres moyens employés en médecine ; ils sont salutaires ou nuisibles, suivant qu'ils sont sagement ou imprudemment employés. Ainsi, une femme faible, indolente, d'un tempérament lymphatique, et dont la fibre musculaire est excessivement molle, devra s'interdire les bains, ou bien, si elle veut en prendre quelques-uns, il sera nécessaire qu'elle les prenne à une température très-fraîche, afin de redonner du ton aux organes ; tandis que les femmes nerveuses, irritables, sujettes à des coliques et à des convulsions, celles d'un tempérament bilieux, dont la transpiration cutanée est abondante, enfin celles qui sont enceintes pour la première fois, pourront en faire un fréquent usage, surtout au commencement et vers la fin de la grossesse. Dans le premier cas, ils calmeront l'agitation nerveuse qui survient alors ; dans le second, ils dilateront et disposeront les parties à donner au fœtus un passage libre et facile. Il est donc évident, d'après ce qui vient d'être dit sur les bains, que toutes les fois qu'une indication quelconque les réclamera, la crainte des accidens ne devra pas empêcher d'en faire usage, pourvu que ce soit avec des précaution convenables. Il en est de même des pédiluves et des demi-bains qui, quoique moins dangereux que ne le prétendait *Levret*, ne doivent jamais être employés inconsidérément.

Ingesta.

Dans cette classe sont compris les alimens et les boissons. Les premiers, introduits dans les voies alimentaires, servent par leur assimilation à entretenir la vie en restaurant nos organes et nos forces, que tendent continuellement à détruire les pertes occasionnées par l'exercice de nos fonctions. Les secondes, dont le principal but est d'étancher la soif, concourent à compléter la digestion en pénétrant les alimens solides pour les diviser, et favoriser la chymification.

Dans les premiers temps de la grossesse, l'embryon, en raison de son peu de développement, n'exigeant qu'une très-petite quantité de nourriture, et les pertes étant devenues moins considérables par la suppression de la menstruation, les femmes enceintes, loin de céder au préjugé vulgaire, qui veut qu'elles mangent pour deux, devront s'astreindre à un régime modéré. La plupart d'entr'elles s'y soumettront d'autant plus volontiers que la nature, qui proportionne toujours les désirs aux besoins, a été assez prévoyante pour rendre alors leur appétit presque nul, et leur inspirer même de l'aversion pour les alimens trop succulens; mais comme il n'en est plus de même lorsqu'elles parviennent au cinquième mois de la gestation, époque à laquelle le désir des alimens est quelquefois porté très-loin; si, au lieu de respecter les limites que leur prescrit la sobriété, elles se livrent aux caprices d'une imagination déréglée pour satisfaire à un appétit factice, auquel elles attachent des idées et une importance ridicules, elles surchargeront l'estomac au lieu de le contenter, et s'exposeront à tous les dangers de l'intempérance. Cependant il est des besoins réels qu'il est indispensable qu'elles satisfassent, si elles ne veulent nuire au développement du germe qu'elles contiennent, en épuisant leurs propres forces. Elles devront donc être assez sages pour ne jamais se permettre, sous quelque prétexte que ce soit, de rester long-temps sans prendre de nourriture, comme cela a lieu quelque-

fois; elles feront bien, au contraire, de manger très-souvent, pourvu que ce soit en petite quantité à la fois. C'est ainsi qu'en proportionnant les alimens à leurs besoins et à l'état de leurs forces digestives, les femmes enceintes trouveront la juste mesure de la quantité qui leur est nécessaire.

Si l'on ne peut qu'avec la plus grande difficulté déterminer la quantité d'alimens dont les femmes enceintes ont besoin, il est pour ainsi dire impossible d'assigner la nature et l'espèce de ceux qui leur conviennent le mieux. En effet, outre les appétits dépravés et ces goûts aussi bizarres que variés qu'elles éprouvent pendant le cours de leur gestation, la plupart d'entr'elles différant par leur constitution, leur âge, leurs habitudes, réclament nécessairement des soins différens, et quelquefois même tout à fait opposés. Nulle doute alors que le meilleur précepte qu'on puisse leur donner dans cette occasion ne soit de s'en rapporter, pour le choix des alimens, à leurs habitudes, à leur appétit, et surtout à leur tempérament, qui mieux que personne leur fera connaître ceux qui leur répugnent ou ceux qui leur sont convenables.

Les femmes d'un tempérament lymphatique ou nerveux, d'une constitution faible et délicate, pour qui, comme l'a dit *Roussel*, chaque digestion est une courte maladie, feront ordinairement usage de substances tirées du règne animal, lesquelles contenant beaucoup de matière nutritive sous un petit volume, joignent à l'avantage d'être d'une digestion très-facile celui de fortifier et de réveiller le jeu des organes. Les femmes robustes et sanguines, au contraire, accorderont la préférence aux alimens végétaux, afin de prévenir ou au moins de diminuer la pléthore. On prescrira à peu près le même régime à celles d'un tempérament bilieux, qui, en outre, pourront user de fruits mucoso-sucrés et acides. Lorsqu'ils seront bien mûrs, au lieu d'être nuisibles à la mère et à l'enfant, en occasionnant des tranchées, comme l'on prétendu quelques auteurs, ces fruits jouissent de la précieuse propriété d'entretenir la liberté du ventre, et de s'opposer à la constipation, presque continuelle vers la fin de la gestation. Au reste,

je ne vois pas pourquoi les femmes enceintes s'abstiendraient d'aucune espèce d'alimens dès qu'elles s'en trouveront bien. Cependant, quelle que soit la force de leur tempérament, quelques bonnes que soient leurs dispositions, elles feront bien de rejeter dans tous les cas ceux de pénible digestion, tels que les substances grasses, visqueuses, les fritures, les pâtisseries, les viandes fumées, les substances échauffantes, âcres, épicées, qui peuvent chez tous les individus produire des pesanteurs d'estomac, et occasionnent chez la plupart des femmes enceintes ces rapports brûlans connus sous le nom de *pyrosis*, de *soda*. Au contraire, des viandes tendres, de bœuf, de veau, de mouton, de poulet; des potages avec de bons légumes, des poissons non huileux, des œufs frais, etc., composeront un régime excellent dont les femmes auront toujours à se féliciter, si elles ont assez de prudence pour s'y soumettre pendant tout le temps de la gestation.

Comme la sensation que la soif fait éprouver a particulièrement son siége dans l'arrière-bouche, et qu'elle dépend de l'inaction des glandes salivaires et muqueuses dont les sucs n'humectent plus cette cavité; au lieu de se gorger d'eau, c'est en sollicitant la sécrétion de ces glandes avec une petite quantité de boissons aiguisées par les acidules tartareux, oxaliques, le suc de fruits acides, l'eau acidulée par le vinaigre, ou toute autre substance propre à les stimuler, que les femmes enceintes devront chercher à étancher la soif. Par le moyen d'une précaution si sage, elles éviteront certainement la surcharge de leur estomac et les sueurs affaiblissantes, que ne manquerait pas de déterminer l'ingestion d'une trop grande quantité d'eau.

L'eau la plus simple ou mêlée à un peu de vin sera la boisson la plus convenable pendant les repas pour faciliter les digestions et soutenir les forces. Cependant on permettra sans difficulté l'usage de vin pur aux femmes dont l'estomac est faible, et dont les digestions se font habituellement avec lenteur; un bon vin vieux est alors un tonique bien préférable à tous les cordiaux et autres médicamens pharmaceutiques. Toutefois, il ne sera jamais si absolument ordonné

qu'il faille en faire usage lors même qu'il causera quelque répugnance; aussi répétant pour les boissons ce que nous avons dit au sujet des alimens, nous observerons qu'elles doivent avoir égard à toutes les circonstances dont nous avons déjà parlé, et surtout ne pas perdre de vue que le vin, dont les effets sont presque miraculeux quand on en use avec modération, les exposerait à des dangers certains si elles en prenaient avec excès.

Les boissons essentiellement fortes et stimulantes, soit spiritueuses, soit aromatiques, seront scrupuleusement interdites aux femmes enceintes, parce qu'en provoquant une excitation générale, elles occasionnent des convulsions et des pertes qui peuvent déterminer l'avortement chez celles qui sont irritables et délicates.

Sous le rapport de leur température, les boissons sont encore susceptibles de donner lieu à des accidens extrêmement graves. Celles à la glace, par la sensation vive et brusque qu'elles produisent, provoquent des coliques violentes qui ont assez souvent des suites fâcheuses. Quant aux boissons tièdes, quoique leurs dangers ne soient pas aussi redoutables, elles ne sont pourtant pas exemptes d'inconvéniens; leur usage habituel affaiblit l'estomac et dérange les digestions.

En résumé, on doit principalement s'attacher à étudier les goûts, le caractère, le tempérament, l'idiosyncrasie, les habitudes de la femme qui nous a accordé sa confiance, afin de ne rien prescrire au hasard, et de ne point commettre d'erreurs lorsqu'il s'agira pendant sa grossesse de bien diriger l'emploi des alimens et des boissons.

Excreta.

L'évacuation libre et régulière du résidu des substances alimentaires des diverses excrétions étant indispensable pour la conservation de la santé; les femmes grosses, chez lesquelles toutes les fonctions se trouvent alors plus ou moins troublées, chercheront par tous les moyens possibles à favoriser les évacuations de telle sorte qu'elles

puissent se faire dans l'ordre qui a été marqué par la nature. Mais, comme les matières de l'hygiène influent d'une manière sensible sur toutes les évacuations, on conçoit que c'est encore en observant strictement les préceptes qu'elle prescrit qu'on pourra parvenir à les maintenir dans des qualités et des proportions convenables.

On divise les évacuations en *naturelles* et en *artificielles* : dans les premières, nous rangeons la transpiration insensible, l'exérétion des urines, celle des matières fécales et des membranes muqueuses ; les lavemens, les purgatifs, les vomitifs et les saignées se trouvent dans les dernières.

Parmi les évacuations naturelles, la transpiration, cette fonction par laquelle nous perdons la majeure partie des alimens que nous prenons, doit être surveillée avec la plus scrupuleuse attention chez les femmes enceintes, puisque le moindre dérangement dans son cours peut devenir une cause fréquente de maladies. En effet, est-elle trop abondante, elle affaiblit toutes les fonctions, qui tendent alors à devenir languissantes ; elle augmente la sensibilité de la peau, et la rend plus susceptible d'être affectée par les vicissitudes de l'atmosphère. Est-elle, au contraire, supprimée, elle peut, suivant les circonstances, produire une foule d'affections plus ou moins graves. Une transpiration modérée sera donc convenable aux femmes enceintes. Pour se procurer un si précieux avantage, elles ne se borneront point à éviter tout ce qui pourrait provoquer en elles une transpiration trop abondante ; mais elles auront soin d'éloigner d'elles toutes les influences capables de la supprimer.

Les évacuations muqueuses, pituitaires, trachéales, pulmonaires, vaginales, dont le but est de soustraire les membranes qui tapissent ces différentes cavités à l'action trop immédiate des irritans auxquels elles sont exposées, de les lubrifier pour entretenir leur souplesse et favoriser ainsi leurs fonctions, doivent, en général, se faire en petite quantité. Leur abondance, qui émousse la sensibilité de la partie qui en est le siége, annonce une disposition aux catarrhes ; une atonie gé-

nérale, et surtout une grande faiblesse de l'organe par lequel elles se font.

Quant aux évacuations excrémentitielles, les femmes auront soin de ne rien négliger pendant leur grossesse de tout ce qui tend à les régulariser. L'étiquette et le vain préjugé qui règnent dans les grands cercles de la société doivent disparaître pour elles. Il faut qu'elles cèdent au premier aiguillon qui les avertit du besoin de rendre les urines et les matières fécales, sans avoir égard à ce que l'issue de ces dernières n'est pas commandée par un besoin aussi impérieux que celui des urines : car, si elles résistent au premier avertissement donné par la nature, il arrive souvent que le besoin urgent ne se développe plus ensuite, d'une part, parce que le rectum et le colon sont doués d'une capacité plus grande, d'une extension plus marquée, d'une sensibilité moins exquise que les voies urinaires; d'autre part, parce que ces intestins contiennent des substances solides, dont l'action stimulante est bien moins forte que celle des urines. Alors ces matières durcissent, se moulent, s'accumulent de proche en proche, et les femmes se trouvent exposées aux effets locaux et généraux de la constipation.

Pour se soustraire à ces accidens, elles feront bien de faciliter la sortie de ces matières par l'usage d'alimens doux et humectans, par des boissons émollientes, et dans les cas où ces premiers moyens seraient insuffisans, elles pourront faire usage de lavemens, dont on a grand tort de redouter l'emploi. *Lamotte* les regarde comme très-utiles quand ils sont employés à propos et avec modération; il ne s'est élevé contr'eux que parce qu'on en faisait réellement un abus. Il serait très-dangereux, en effet, de s'y habituer sans nécessité, comme le font quelques femmes, dans le but de conserver leur santé et la fraîcheur de leur teint : nul doute qu'employés dans ces cas, les lavemens ne puissent avoir des inconvéniens, dont le moindre serait de détruire le ton de l'organe, et de le rendre désormais insensible aux avantages qu'on peut retirer de ce moyen thérapeutique. Toutefois, quelles que soient les circonstances qui réclament les lavemens,

il est bon d'observer qu'on ne jouira des bienfaits qu'ils procurent qu'autant qu'ils seront simplement émolliens; les lavemens âcres, par l'irritation qu'ils déterminent, occasionnent trop souvent des hémorrhagies utérines.

Jamais l'état de grossesse ne doit engager un médecin judicieux à prescrire des évacuans : pour qu'il puisse s'y décider, il faut qu'ils soient indiqués par les symptômes qui, dans toute autre circonstance de la vie, en réclament l'emploi. Alors, quelle que soit l'époque de la grossesse, il peut les administrer; leurs effets seront autant salutaires qu'ils auraient été funestes si on les avait donnés à contre-temps : cependant on fera attention de ne jamais faire usage de purgatifs drastiques; en agissant trop violemment sur la membrane muqueuse, ils pourraient amener une irritation, laquelle, se répétant sympathiquement sur l'utérus, occasionnerait sans doute l'expulsion prématurée du fœtus.

La gestation contr'indique-t-elle l'emploi des vomitifs? Non, sans doute, lorsqu'il y a nécessité urgente. Ainsi, par exemple, s'il était possible, par leur usage, de prévenir le développement d'une maladie aiguë au moment de son invasion, je crois que le médecin qui en aurait reconnu la nécessité commettrait une grave erreur en ne les prescrivant pas. Employés avec prudence et à petites doses, les vomitifs ne provoqueront point l'avortement, qui, selon *Antoine Petit* et quelques autres praticiens, doit toujours être la triste suite de leur administration, et je ne puis m'empêcher de regarder leurs craintes comme un peu exagérées quand je pense aux innombrables vomitifs qui, choisis parmi les plus violens et pris dans des intentions criminelles, n'ont cependant eu aucun résultat. Combien de fois, en effet, des femmes déjà coupables d'une faiblesse, et à qui la honte avait suggéré le dessein d'ensevelir dans l'obscurité la malheureuse preuve de leur inconduite, n'ont-elles pas été trompées dans leur attente? D'un autre côté, comment concevoir que les vomissemens provoqués par l'art puissent être plus dangereux que ceux que la nature rend très-fréquens a cette époque.

Quelque imposante que soit l'autorité d'*Hippocrate*, qui dit que l'avortement est toujours la suite des émissions sanguines, loin de partager un tel principe, je pense, au contraire, que la saignée peut être indistinctement pratiquée chez toutes les femmes à toutes les époques de la grossesse, pourvu que son emploi paraisse nécessité par des circonstances impérieuses. Elle ne pourra avoir que des résultats avantageux chez les femmes d'une constitution forte, éprouvant de l'insomnie, des saignemens de nez, ayant un pouls dur, rebondissant et très-développé; mais si une femme délicate, dont le visage est pâle, le pouls faible, dont les mouvemens sont frappés de langueur et d'inertie, vient vous proposer de lui tirer du sang parce qu'elle est grosse, vous rejeterez sa demande, si vous ne voulez l'exposer elle et son enfant à des dangers certains. Au reste, quelle que soit la circonstance qui a déterminé un médecin à la prescrire, le choix du lieu où elle doit être pratiquée n'est pas tout à fait indifférent. Quoique celle du pied n'ait peut-être pas tous les inconvéniens que lui attribue *Antoine Petit*, il sera cependant plus prudent de la faire au bras; ses bons effets sont ordinairement aussi prompts, tandis qu'on n'a rien à redouter de ses mauvais.

Gesta.

« C'est une loi fondamentale de l'économie animale que les organes ne croissent et ne se fortifient, dit M. *Royer-Collard*, qu'en « remplissant la mesure d'action qui leur est propre. Lorsqu'ils sont « suffisamment exercés, les forces de la vie, appelées sans cesse vers « chacun d'eux, se distribuent entre tous suivant une proportion « constante et uniforme, et de cette distribution toujours régulière « résultent l'harmonie et la santé. » Faisant l'application de cette loi au sujet qui nous occupe, nous voyons que l'exercice habituel des forces musculaires peut avoir la plus heureuse influence sur les femmes enceintes, lorsqu'elles ont soin de ne s'y livrer que d'une manière proportionnée à leurs forces et aux habitudes qu'elles ont con-

tractées. Mais si l'exercice devient excessif, s'il outre-passe la juste mesure des forces, au lieu de favoriser l'appétit, d'activer la digestion, de faciliter la conversion des matières alimentaires en notre propre substance, d'éveiller, de monter la vitalité de tous nos organes, il épuise, rend les fonctions languissantes, et entraîne ordinairement une vieillesse prématurée. Le défaut d'exercice, qui est un vice de l'éducation des personnes riches, n'a pas de moins grands inconvéniens; il diminue la masse solide de tous les organes, produit un embonpoint lymphatique, laisse le corps dans un état de faiblesse qui donne prise à un nombre infini d'infirmités auxquelles on ne peut se soustraire que par le moyen d'un exercice modéré, lequel, en affermissant la santé, favorise en même temps le développement du fœtus.

Le genre d'exercice le plus favorable à la femme enceinte est sans contredit celui de la promenade, pourvu qu'elle ne soit pas l'objet d'un calcul trop scrupuleux. La consultant sur les lieux qui doivent être le but de ses promenades, on cherchera à l'éloigner des villes populeuses, empestées par une multitude de matières animales en décomposition, pour lui faire préférer des sites gracieux, où l'air est pur, et où elle est sûre de trouver un plus grand nombre d'objets capables de récréer son imagination. Autant que cela pourra se faire, on aura soin de la faire accompagner des personnes dont la conversation a le plus de charmes pour elle, et de lui faire envisager cet exercice moins comme un moyen de régime que comme une partie de plaisir. Pendant l'été, ces promenades auront lieu le matin après le lever du soleil, ou bien le soir au moment où il va disparaître; dans les autres saisons, l'heure de cette récréation sera celle où il est encore au milieu de sa course.

Les femmes grosses seront attentives à éviter les mouvemens qui sont susceptibles d'imprimer des secousses fortes et brusques, tels que ceux que l'on éprouve à cheval, dans les chariots, dans les voitures mal suspendues; ceux qui résultent de l'action d'élever le bras pour atteindre quelque chose, surtout si, pour y parvenir, elles sont obli-

gées de soulever tout le corps sur la pointe du pied. Au lieu d'obéir à un ancien préjugé qui les engage à sauter et à s'agiter dans les derniers temps de la gestation, dans l'intention de favoriser le travail de l'accouchement, on leur interdira sévèrement, au contraire, tous les travaux pénibles et les jeux qui nécessitent de grandes agitations. La danse même, à laquelle la jeunesse se livre avec tant de plaisir, et qui, par la multitude des gestes et des mouvemens qu'elle détermine, concourt dans tous les temps au développement des formes, des grâces et de la santé, sera entièrement abandonnée pendant le temps de la grossesse, si la femme, sentant toute la délicatesse de sa position, est vraiment pénétrée de ses devoirs.

Les mouvemens passifs, qui n'ont point les avantages des exercices actifs, ne devront être que très-rarement mis en usage. Vainement j'entendrai dire que, lorsqu'ils sont doux, sans secousses, lorsqu'ils ne nécessitent aucun effort pour conserver l'équilibre, ils peuvent être conseillés aux femmes d'une constitution faible et délicate; vainement on me vantera les bons effets qu'on en peut retirer par le changement d'air, par la pression de ce fluide sur la surface de la peau, par l'exercice des organes sensoriaux, que doit exciter la succession des objets environnans, je ne perdrai point de vue qu'ils peuvent occasionner des vertiges et des défaillances, et les considérant alors comme des mouvemens qui sont susceptibles de donner lieu à des accidens plus graves que ceux qu'on cherche à éviter, je serai très-réservé sur leur emploi.

Personne ne peut intervertir impunément l'ordre qui a été établi par la nature. Le jour, où tout est en mouvement, où la lumière déroule à nos yeux un spectacle aussi imposant que varié, elle nous invite à l'exercice, en exposant les organes des sens à une foule d'impressions qui les tiennent dans un éveil continuel. La nuit, au contraire, par le calme, le silence et l'obscurité dont nous sommes environnés, elle semble nous convier au sommeil. Malheur donc à ceux qui ont l'habitude de faire du jour la nuit, de la nuit le jour; malheur surtout aux femmes enceintes qui, ne consultant que leur goût

pour le luxe et les plaisirs, seront assez imprudentes pour passer la majeure partie de leurs nuits dans les bals et dans les spectacles. Par un tel genre de vie, privées inconsidérément des effets salutaires que procure un exercice à l'air libre, l'action de la lumière solaire, un sommeil paisible; exposées, d'un autre côté, à toutes les influences nuisibles qui se rencontrent presque toujours dans ces assemblées nocturnes; elles se livrent à une foule de maux inévitables, qui tardent rarement à venir les assaillir et à leur donner un châtiment bien mérité par tant de folies.

Il est impossible de limiter d'une manière précise le temps que chaque femme peut accorder au sommeil, aussi nous bornerons-nous à dire à ce sujet que, malgré qu'il soit dangereux de le prolonger, il doit toujours durer assez pour détruire la lassitude et rétablir les forces.

Percepta.

A cette sixième classe se rapportent les sensations, les facultés intellectuelles et les affections de l'âme, fonctions sur lesquelles l'état de gestation a aussi une influence très-marquée. Les modifications qu'il leur imprime sont quelquefois portées à un tel point, qu'elles changent entièrement le moral de la femme, et deviennent, par cela même, la source la plus féconde de désordres qu'on observe chez elle à cette époque. Attentive à se prémunir contre toute impression capable d'agir fortement sur elle, la femme enceinte ne se contentera point d'éviter celles qui sont essentiellement nuisibles, de modérer celles qui sont trop fortes, mais encore elle aura le plus grand soin de bien diriger celles qui sont susceptibles de lui offrir quelque utilité.

De toutes les impressions exercées sur nos sens, il n'y en a pas qui influent davantage sur l'imagination que celles qui agissent sur l'organe de la vue. C'est pourquoi il sera de la plus haute importance, pour le repos des femmes grosses, d'éloigner de leurs regards tous les objets qui peuvent occasionner des émotions trop vives, soit agréa-

bles, soit pénibles, tels que les représentations de scènes tragiques, les peintures libidineuses, la lecture de livres romanesques et licencieux, tous les objets d'un aspect hideux, et surtout ces mendians estropiés, si communs dans nos villes, où, pour exciter la commisération, ils exposent leurs difformités dans tous les lieux publics. Cette recommandation ne saurait être trop répétée aux femmes grosses; non qu'elles doivent craindre que ces objets, vivement tracés dans leur imagination, puissent parvenir à se réaliser sur l'enfant qu'elles contiennent dans leur sein, mais bien plutôt parce que l'horreur dont elles sont saisies, en alarmant leur sensibilité porte atteinte à leur organisation délicate.

Les excitans de l'ouïe ne méritent pas moins de considérations, puisque les sensations qu'ils font naître, de même que ceux, dont nous venons de parler, affectent, émeuvent toute l'économie, et produisent les passions qui ont sur les femmes enceintes une influence si extraordinaire. Il ne sera donc pas indifférent qu'elles écoutent l'entretien de la douce et paisible amitié, si propre à conserver dans leur cœur le calme et la confiance, préférablement à celui de la séduction, de la crainte et du malheur. Combien d'exemples, en effet, n'avons-nous pas d'accidens qui ont été occasionnés par les prédictions sinistres des prétendus sorciers et diseurs d'aventures si accrédités, je ne dirai pas seulement au fond de nos provinces et parmi le peuple, mais encore dans la capitale, chez des femmes que leur éducation semblait devoir affranchir de pareilles petitesses; et ces personnes qui, sous des dehors obligeans, viennent, par le récit d'événemens malheureux survenus pendant la grossesse, porter la terreur et l'inquiétude dans l'esprit des femmes enceintes, au lieu de leur inspirer toute la sécurité et la confiance dont elles ont besoin, de combien de maux ne sont-elles pas la cause! La musique qui, par la voie de l'ouïe exerce son empire sur la portion de l'encépale, qui préside aux affections de l'âme, déterminant dans l'organisme les mêmes effets que les passions, on sent qu'il faut l'employer avec beaucoup de ménagemens, et surtout ne pas avoir recours inconsi-

dérément à toutes les espèces de musique. Toutefois, parmi les impressions que peut éprouver l'organe de l'ouïe, il n'en est pas de plus immédiatement dangereuses pendant la gestation que celles qui, produites par un bruit subit et violent, sont les effets de la surprise et de la frayeur. On a vu souvent, en effet, un coup de canon, les éclats du tonnerre déterminer l'avortement.

Les autres sens, dont il a d'ailleurs été question précédemment, n'ont pas sur l'organisation une influence assez marquée pour que j'en parle ici; cependant je ne puis passer sous silence les sensations qui accompagnent l'acte de la reproduction. Cet acte, auquel l'imagination prend tant de part, porte un trouble si excessif dans l'économie, que toutes les parties en sont mues avec véhémence, et paraissent dans un état d'orgasme et d'oscillation, tel que cet état convulsif a été comparé par *Démocrite* à un accès d'épilepsie. Comment donc s'étonner que le fœtus, dont l'existence est si frêle, puisse supporter sans danger le désordre que doivent produire de pareilles secousses. C'est donc avec raison que *Levret*, pensant que la plupart des fausses couches qui surviennent sans cause apparente dépendent de l'abus du coït, conseille de s'en abstenir dans toutes les occasions. Quelques auteurs, tout en reconnaissant les dangers du coït, pensent qu'une abstinence absolue pendant tout le temps de la grossesse pourrait avoir de graves inconvéniens. Loin de partager leur opinion, je crois qu'une femme prudente doit avoir assez de raison pour réprimer ses désirs, afin d'arriver sans accidens au terme de la gestation.

Pour conserver le fruit de vos premiers plaisirs,
Réprimez désormais vos amoureux désirs :
Au feu qui vit en vous, un nouveau feu peut nuire,
Et ce qu'amour a fait, amour peut le détruire.

Quant aux facultés intellectuelles, leur exercice, poussé trop loin, épuise les forces. Aussi les femmes, qui doivent dans tous les temps s'abstenir des études qui exigent de profondes méditations, rempliront un devoir indispensable en les évitant pendant leur gros-

sesse : non que je partage l'erreur qui les condamnait jadis à l'ignorance la plus absolue, mais regardant comme nuisible à leur santé l'étude des sciences et des lettres, à laquelle les porte l'ambition de faire exception, et de devenir en quelque sorte étrangères à leur sexe, dont elles dédaignent le mérite pour courir après un peu de réputation ; je trouve bien plus naturel qu'elles ne s'en occupent qu'autant qu'elle est propre à développer encore les agrémens que lui a prodigués la nature.

Si les effets de quelques-unes de nos passions retenues dans de justes bornes sont d'animer la société, de resserrer les liens qui embellissent notre existence ; s'ils sont utiles à la perfection de notre être en donnant lieu à une satisfaction générale, et en répandant sur toutes les fonctions une douce agitation qui tend à nous conserver ; ceux de quelques autres, lorsqu'elles n'ont pas de frein, sont d'en détruire l'harmonie en y portant le trouble et le désordre. Les femmes enceintes ne sauraient donc prendre trop de précautions pour se garantir de la funeste influence de ces dernières : la paix, la tranquillité de l'âme, une gaîté douce et uniforme, voilà les sentimens qui doivent continuellement régner dans leurs cœurs, animer leur esprit et régler toutes leurs actions. Les personnes qui les entourent devront chercher à les entretenir dans cet état de calme par leur douceur, par le soin extrême qu'elles prendront de ne pas les contrarier, et surtout en s'identifiant en quelque sorte à tous leurs sentimens ; mais s'il est quelqu'un qui doive supporter avec patience leurs caprices et leurs bizarreries, s'il est quelqu'un qui doive s'épuiser en attentions, en assiduités, en complaisances délicates, c'est celui qui par son choix libre s'est associé à leur sort et a juré de faire leur bonheur.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Qui a tetano corripiuntur, in quatuor diebus pereunt, si verò hos effugerint, sani fiunt. *Sect.* 5, *aph.* 6.

II.

Si mulieri in utero gerenti purgationes prodeant, fœtum sanum esse impossibile. *Ibid.*, *aph.* 60.

III.

Mulier in utero gerens, sectâ venâ, abortit. *Ibid.*, *aph.* 31.

IV.

Duobus doloribus simul obortis, non in eodem loco, vehementior obscurat alterum. *Sect.* 2, *aph.* 46.

V.

In autumno morbi acutissimi, et maximè exitiales : ver autem saluberrimum, et minimè lethale. *Sect.* 3, *aph.* 9.

VI.

Cùm morbus in vigore fuerit, tunc vel tenuissimo victu uti necesse est. *Sect.* 1, *aph.* 8.